

N° 01025 /CNSS/DG/DAICE/RD

COMMUNIQUE

Opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale résidant au Togo et à l'étranger

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Togo porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes relevant du régime de ladite institution, résidant sur le territoire national et à l'étranger, que l'opération de contrôle de vie en vue du maintien des paiements des pensions et rentes pour le compte du premier semestre 2026 aura lieu du **03 novembre au 31 décembre 2025**.

L'opération se déroulera à distance et consistera à collecter des données biométriques des bénéficiaires via « **BIOSECU** » sur le portail électronique www.cnss.tg ou par le lien <https://biosecu.cnss.tg>. Elle concernera tous les pensionnés et rentiers régulièrement payés jusqu'à la fin du mois d'**octobre 2025**.

NB : Les bénéficiaires concernés doivent disposer d'une pièce d'identité valide (Carte nationale d'identité, carte AMU, carte d'électeur, permis de conduire, carte de séjour, livret d'épargne) et d'un numéro de téléphone opérationnel puis, se référer à la notification d'attribution du droit ou au récépissé du dernier contrôle de vie pour relever les références du droit (N° du droit, N° Assurance) avant de se connecter à « **BIOSECU** ».

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter en lignes directes :

(+228) 22 53 56 09 / 22 53 56 10 et par WhatsApp : 91 52 33 33 / 91 54 33 33.

Le Directeur Général de la CNSS rappelle aux bénéficiaires concernés que le paiement des droits de ceux qui n'effectueront pas ladite opération sera suspendu à compter de janvier 2026 conformément au code de sécurité sociale.

Fait à Lomé, le 16 OCT. 2025

Le Directeur Général



Ingrid AWADE